

Pouvoir d'emprunt—Loi

● (1610)

Pour être considéré comme un employé temporaire par Statistique Canada, on doit travailler moins de six mois par année, que ce soit à temps partiel ou à temps plein. Cela diffère des employés permanents pour lesquels la durée de travail doit être supérieure à six mois. Malheureusement, dans son enquête, Statistique Canada ne se demande pas si les intéressés occupent un emploi permanent ou temporaire. Les statistiques sur l'emploi ne permettent pas de déterminer si une personne travaille deux ou 40 heures par semaine. On met tout le monde dans le même panier, et voilà pour les 580,000 emplois dont se vante le premier ministre.

Statistique Canada établit les données sur le chômage pour le gouvernement. L'autre jour, le premier ministre faisait état de ces chiffres à la Chambre. Je rentre à la maison et vois dans le journal local que le chômage a fait un bond. Dans ma circonscription, le gouvernement paie les travailleurs pour qu'ils prennent leur retraite. Cela s'appelle l'incitation à la retraite. Mais, en même temps qu'il les paie pour partir, il supprime ces emplois, ce qui augmente le chômage.

Ces compressions éprouvent durement certaines régions du Canada. Par contre, celles qui y échappent les trouvent on ne peut plus judicieuses. Je ne saurais dire combien cela me révolte. La ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) refuse catégoriquement depuis le 23 mai 1985 de s'entretenir avec des chefs d'entreprise, des élus municipaux, des scientifiques et des porte-parole syndicaux de ma circonscription qui s'inquiètent vivement des compressions budgétaires et des pertes d'emploi qui frappent Énergie atomique du Canada, à Chalk River.

On offre de l'argent aux travailleurs pour qu'ils prennent leur retraite. On en offre à des gens de moins de 55 ans, même à ceux qui viennent d'entamer la cinquantaine. A chaque fois, ce sont des emplois de supprimés.

Il est question de progrès à la Chambre, alors que le gouvernement est en train de s'attaquer à l'un des plus beaux fleurons de la technologie canadienne.

Il n'y a pas de meilleure occasion qu'un débat sur des mesures financières pour parler de la contribution du Canada à la défense nationale. Rappelons-nous les nombreuses promesses de la campagne électorale. Le ministre associé de la Défense nationale (M. Andre) est venu dans ma circonscription et il a déclaré que le gouvernement allait accroître le budget de la Défense de 6 p. 100 en termes réels, sans compter l'inflation. Savez-vous ce que le gouvernement a fait, monsieur le Président? Les gens n'ont pas encore tout à fait compris, mais le gouvernement a tenu si bien ses promesses qu'au cours de la présente année financière, il n'a même pas suivi le rythme de l'inflation. Le budget de la défense a subi, cette année, une baisse de 0.2 p. 100.

Nous avons siégé pendant des jours au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale. On aurait pu penser qu'il n'y avait pas de lendemain à la façon dont les ministériels ont parlé des mesures merveilleuses que le gouvernement allait prendre dans le domaine de la défense nationale. Ils ont même affirmé que nous devrions accroître notre budget, afin d'en arriver à la moyenne de nos alliés européens. A l'heure actuelle, monsieur le Président, le Canada consacre en moyenne 2.1 p. 100 de son PNB à la défense. Si nous accroissions cette proportion au niveau de certains de nos alliés

européens, ce budget devrait représenter 3.8 p. 100 du PNB. Savez-vous ce que cela signifierait, monsieur le Président? Une augmentation de plus de 7 milliards de dollars du budget de la défense. Qu'y a-t-il de sérieux là-dedans? Voilà un comité qui fait tout en son pouvoir pour obtenir ce genre d'augmentation des dépenses consacrées à la défense et un gouvernement qui prévoit une augmentation du budget à ce chapitre inférieure à l'inflation.

Il nous faut mener à bonne fin un programme de frégates. Nous devons terminer la mise en service de 138 avions de combat, qui se déroule fort bien jusqu'à maintenant et celle de 81,000 armes légères. Il y a également 2,761 camions de cinq tonnes qui sont mis en service, et toutes les commandes ont été signées par l'ancien gouvernement libéral.

Que va-t-il advenir des systèmes de défense aérienne à basse altitude? Selon un article paru dans *Le Devoir* de ce matin, ce programme pourrait être réduit de moitié ou mis de côté quelque temps. Je le signale, car c'est le gouvernement actuel qui, pendant des années, a reproché au gouvernement libéral de ne pas faire sa part dans le cadre de l'OTAN.

M. Blenkarn: C'était le cas.

M. Hopkins: Si le président du comité des finances ne s'y connaît pas plus en mathématiques que cela, nous devrions changer de président, car il est évident qu'il ne sait ni additionner ni soustraire.

M. Blenkarn: Vous ne faisiez pas votre part.

M. Hopkins: En 1979, les pays de l'OTAN se sont entendus pour accroître le budget consacré à la défense de 3 p. 100 en termes réels. Je voudrais signaler au président du comité des finances qu'en 1980-1981, l'augmentation a été de 3.2 p. 100.

M. Blenkarn: Pourquoi ne l'avez-vous pas fait avant?

M. Hopkins: En 1981-1982, cette augmentation a été de 3.1 p. 100, en termes réels. En 1982-1983, elle s'est établie à 5.3 p. 100, sans compter l'inflation. En 1983-1984, elle s'est élevée à 6.4 p. 100, en termes réels, et en 1984-1985, la dernière fois que les libéraux ont établi le budget, les crédits consacrés à la défense ont augmenté de 8.9 p. 100, toujours en termes réels. Or, au cours de leur première année de pouvoir, les conservateurs ont réduit l'accroissement de ces crédits de 0.2 p. 100 en termes réels. Le président du comité des finances...

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre, s'il vous plaît. Je suis désolé d'interrompre le député, mais son temps de parole est maintenant écoulé.

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, je suis ravi de pouvoir dire quelques mots au sujet du pouvoir d'emprunt que le gouvernement nous demande de lui accorder. Ce dernier voudrait en effet que nous l'autorisions à emprunter 22.6 milliards de dollars, ce qui est une somme énorme. Il s'agit-là du plus gros pouvoir d'emprunt jamais sollicité d'un seul coup du Parlement du Canada. Il devrait faire l'objet d'un examen et d'un débat sérieux.

J'ai eu la possibilité de passer les quelques derniers jours dans ma circonscription. J'y ai entendu les réactions de gens de toutes les allégeances, et non pas seulement d'une seule. En fait, je ne suis pas au courant des allégeances politiques de la plupart des gens avec qui je me suis entretenu. Les gens ont soulevé beaucoup de questions intéressantes. J'ai pris la parole devant des assemblées à des écoles secondaires et des collèges. Les gens voulaient savoir quelles mesures le gouvernement